

## 5) Présentation des comptes 2012 de la commune

Le président passe la parole à M. Locher.

M. Locher procède à la présentation des comptes communaux 2012, laquelle figure en annexe au présent procès-verbal et qu'il assortit des remarques suivantes.

Le total des revenus s'élève à CHF 32'26'176.85, soit CHF 2'264'565.86 de plus que prévu au budget. Le total des charges s'élève à CHF 31'347'267.65, soit CHF 231'478.35 de plus que prévu au budget. Le résultat de l'exercice se monte donc à CHF 678'909.21, soit CHF 2'330'087.21 de plus que prévu au budget. Un certain nombre de dissolutions explique ce résultat plus élevé que prévu. La comparaison par nature entre le budget et les comptes 2012 montre une situation relativement équilibrée. La comparaison entre les revenus et les charges durant les périodes 2005 à 2012 démontre que l'ensemble des charges et des revenus sont bien maîtrisés.

La présentation comprend par ailleurs la répartition des dépenses en 2012 par fonction, telles qu'elles figurent dans le plan comptable qui a été distribué aux conseillers municipaux lors du budget. Concernant la structure des principales recettes fiscales sur les huit dernières années, on constate dans la colonne rouge des dents de scie relativement importantes mais, une fois celles-ci pondérées en faisant une moyenne, une droite légèrement ascendante apparaît. L'évolution de la valeur du centime additionnel pour les personnes physiques, de 2005 jusqu'au budget 2013, montre qu'une concordance se dégage de plus en plus. La présentation comprend également des tableaux sur la perception concernant l'imposition des personnes physiques soumises au barème ordinaire, sur l'évolution de la valeur d'un centime additionnel pour les personnes morales (de 2005 à 2013) ainsi que sur la perception concernant l'imposition des personnes morales.

Le reliquat et les provisions des centimes additionnels montrent, au 31 décembre 2012, que l'actif au bilan se montre à CHF 14'692'345.-. La provision, qui reste à 75 %, s'élève à CHF 11'019'258.- au passif au bilan, ce qui permet un ajustement de la provision avec une variation de CHF 1'826'372.-. L'évolution de ce même reliquat d'impôts sur les périodes 2005 à 2012 indique une certaine stabilité, mais surtout un maintien d'une couverture des risques. Le diagramme suivant concerne le taux d'investissement brut réalisé en 2012, pour un montant total de CHF 2'019'907.75. Enfin, le tableau sur les amortissements ordinaires (le seul amortissement extraordinaire concerne l'année 2005) démontre que la commune a également une maîtrise sur ce point.

Le président remercie M. Locher. Il n'ouvre pas la discussion puisqu'il s'agit d'une présentation. Celle-ci a été envoyée aux membres du Conseil municipal et sera traitée en séance des Commissions Réunies.

Comme annoncé précédemment, le président en vient à la dernière proposition du Conseil administratif.